



Procès-verbal 001 ordinaire de l'année  
tenu le 11 septembre 2024 à 16h  
au CEA Champlain, local 200

Étaient présents madame Francyne Blier-Arbour et monsieur Jocelyn Fraser, membres de la communauté.

Étaient également présents madame Isabelle Post et monsieur Nathan Bakankewila, représentantes.s des élèves; madame Eliane Thouin, psychoéducatrice; madame Alejandra Haydee Esperanza Flores, technicienne en éducation spécialisée ; monsieur Martin Lavoie, concierge de jour; Françoise Forget et Agnès Grimaud, enseignantes; et monsieur Pascal Bédard, directeur.

### **Point 1 – Ouverture de la réunion**

Ouverture de la réunion à 16h08.

### **Point 2 – Parole du public**

Aucun

### **Point 3 – Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Bedard partage l'ordre du jour.

Monsieur Jocelyn Fraser propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par M. Nathan.

### **Point 4 – Adoption du procès-verbal du 11 septembre 2024**

Monsieur Bédard fait dérouler le procès-verbal à l'écran. L'adoption du procès-verbal a été proposée par Mme Blier-Arbour et appuyée par Mme Atieh.

Explication de l'absence d'Emily (ancienne représentante des élèves) qui n'a pas été invité à nouveau parce qu'elle ne fréquente plus le CEA Champlain. De ce fait, il y aurait la possibilité de trouver une autre élève, mais nous avons quand même deux élèves sur le CÉ.



**Centre d'éducation  
des adultes Champlain**

Monsieur Bédard encourage les élèves à se présenter pour faire valoir leurs besoins et assurer un meilleur suivi.

Un membre propose de privilégier un élève de francisation pour faire partie du conseil d'établissement.

Élection de la présidence pour l'année 2024-2025, Madame Blier-Arbour continuera d'être la présidente et M. Jocelyn Fraser sera le vice-président.

**Point 5 – Dépôt de documents et correspondance**

Aucun

**Point 6 – Suivi de la direction concernant les demandes des élèves lors de la dernière rencontre**

Aucune demande des élèves. Ceux-ci ont offert des remerciements à l'endroit de monsieur Bedard pour les demandes déjà résolues.

**Point 7 – Calendrier des rencontres**

Les prochaines dates de rencontre seront le 11 décembre, le 26 février, le 30 avril et le 04 juin.

**Point 8 – Reddition de compte budgétaire 2022-2023 à adopter**

Monsieur Bédard partage à l'écran la reddition de compte et donne les explications pour chaque fond. Ces informations seront disponibles sur le site du Centre Champlain. Le budget consacré au conseil d'établissement a été dépassé. Il est de 350\$ par année. M. Bédard utilise le budget du centre lorsque ce montant ne suffit pas.

Règle de régie interne non modifiée jusqu'ici. Monsieur Bédard doit joindre la dernière modification à la prochaine rencontre.

**Point 9 – Mise à jour budgétaire 2023-2024**

Aucun

**Point 10 – Présentation et adoption du projet éducatif**

Présentation rapide du projet éducatif puisque les membres ont déjà reçu le fichier par courriel. Monsieur Bédard rappelle le tableau des engagements, les enjeux en lien avec le soutien aux apprentissages, dont la mise en place des



**Centre d'éducation  
des adultes Champlain**

jours de suivi d'élèves réajustée à 5 étant donné les besoins et la disponibilité des élèves. M. Bédard mentionne les points suivants :

- Favoriser l'effort enseignant.
- Renforcer les interventions en francisation en lien avec l'enseignement efficace dans le but d'augmenter le taux de réussite en francisation. Les indicateurs déjà atteints seront probablement présentés lors de la prochaine rencontre.
- Réduire la moyenne d'heures passées au DES et en francisation.
- Santé bien être des enseignants et des apprenants en leur fournissant un milieu propice à l'apprentissage.
- Promouvoir le développement durable, déjà entamer par la mise en place du tri de déchet au centre, une brigade des élèves est aussi en prévision.
- Proposer un parcours scolaire adapté à chaque apprenant dans le but d'augmenter le taux de persévérance. Il explique une fois de plus pourquoi le taux du MEQ est utilisé comme indicateur de cet enjeu, car celui-ci est plus fiable.

**Point 11 – Suivi sur l'interdiction du cellulaire en classe**

Aucun

**Point 12 – Présentation et adoption du plan de Santé Bien-être**

Aucun

**Point 13 – Modification des règles de régie interne du CÉ à adopter**

Monsieur Bédard propose à madame Blier-Arbour de se rencontrer pour finaliser les modifications à apporter des règles de régie interne.



**Point 14 – Formation obligatoire destinée aux membres du CÉ (à vérifier)**

Monsieur Bedard doit vérifier le lien de la formation pour s'assurer qu'il soit fonctionnel.

La présidente devra attester à la fin de l'année que tout le monde a fini de faire la formation, il est donc important que tout le monde la fasse.

**Point 15 – Mot de la direction**

- Félicitations adressées à madame Stéphanie Seers du CÉA Champlain pour son prix en francisation.
- Diffusion de l'indicateur de réussite et remerciements à l'équipe pour le bon travail.
- Le gymnase est presque terminé, les travaux des toilettes sont en cours d'exécution.
- À partir de l'été prochain, tout le revêtement extérieur devra être changé.
- Le CEA a reçu beaucoup d'élèves pour le DES et la francisation, ce qui met une pression sur le budget du centre.
- Le projet *Essor emploi* avec monseigneur Charles Lamoureux a été un succès, les objectifs ont été atteints.
- Monsieur Bédard passe en revue le tableau des changements de personnel.
- Monsieur Bedard explique la nouvelle procédure de fermeture du dossier d'un élève et ses objectifs.
- Les enseignants doivent s'appliquer dans la prise des présences.

**Point 16 – Points des enseignants**

Aucun

**Point 17 – Points des élèves**

Pour donner suite à la demande des élèves pour l'ajout d'heures pour le gymnase, monsieur Bédard rappelle l'importance qu'il y ait un membre du personnel qui accompagne les élèves dans le gymnase.

**Point 18 – Varia**

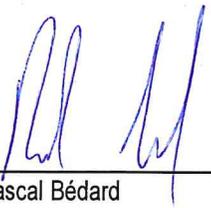
Aucun

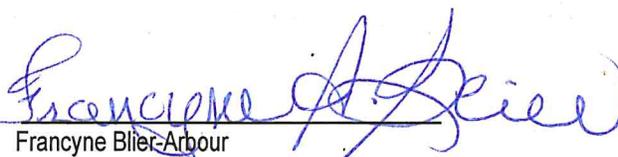


Centre d'éducation  
des adultes Champlain

**Point 19 – Fermeture de la rencontre**

Françoise Forget propose le levé de la rencontre, appuyée par monsieur Nathan Bakankewila

  
\_\_\_\_\_  
Pascal Bédard  
Directeur

  
\_\_\_\_\_  
Francyne Blier-Arbour  
Présidente du Conseil d'établissement